

Lettre d'informations municipales

Epiais-Rhus
Val d'Oise

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h, le jeudi de 17h à 19h, le samedi de 10h à 12h.
Téléphone 01.34.66.62.33
Email : mairie.epiais-rhus@wanadoo.fr
site internet : www.epiais-rhus.fr

Avril 2011, numéro 91

Agenda du village

- 1er mai - Muguet (AEB)
- 8 mai - Commémoration de l'armistice du 8 mai 1945
- 10 mai - à 19h présentation du chantier international de jeunes pour la mare des Chantereines (voir supplément)
- 14 mai - Soirée country (AEB)
- 18 mai - Ramassage des encombrants
- 20 et 21 mai - Fête de la nature (voir supplément)
- 21 mai et 22 mai - Inauguration du terrain d'aéromodélisme
- 21 mai - Festival des contes
- 30 mai - Derniers préparatifs de la fête du village au Foyer rural à 20h30
- 11, 12 et 13 juin - Fête communale, brocante et expo peinture

Enquête publique sur le zonage des eaux usées et eaux pluviales à Epiais-Rhus du 2 avril au 2 mai inclus.

Chacun peut prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur le registre d'enquête en Mairie, aux heures d'ouverture.



Une permanence sera assurée par le Commissaire enquêteur, M. Yves CIOCCARI, à la Mairie d'Epiais-Rhus, afin de répondre aux demandes d'information du public, les : Samedi 30 avril 2011 de 9 heures à 12 heures

Commémoration de l'armistice du 8 mai 1945



Vous êtes invités à la cérémonie de commémoration de l'armistice du 8 mai 1945, le dimanche 8 mai à 11 heures au monument aux Morts pour le dépôt d'une gerbe.

Cette cérémonie sera suivie du verre de l'amitié dans la salle du Conseil de la Mairie.

Résultats des élections cantonales 2011



► 2ème tour

Liste des candidats	Voix	%
Mme Jacqueline MAIGRET	81	30,80
M. Jean PICHÉRY	182	69,20

2ème tour	Nombre	%
Inscrits	522	
Votants	276	52,87
Abstentions	246	47,13
Blancs ou nul	13	2,49
Exprimés	263	50,38

► 1er tour

Liste des candidats	Voix	%
Mme Jacqueline MAIGRET	57	23,55
M. Jean-Aurélien PLAZIAT	36	14,88
M. Jean PICHÉRY	125	51,65
M. Hervé MUDRY	24	9,92

1er tour	Nombre	%
Inscrits	522	
Votants	250	47,89
Abstentions	272	52,11
Blancs ou nul	8	1,53
Exprimés	242	46,36

Enquête publique : Aéroport de Paris-Charles-de-Gaulle

L'enquête publique, préalable au projet de modification permanente de la circulation aérienne d'approche aux instruments de l'aéroport de Paris-Charles-de-Gaulle, qui a débuté le 2 mars s'est achevée le 1er avril 2011.

Une trentaine de personnes ont apporté leurs observations au registre d'enquête et la commune a donné un avis défavorable (voir compte-rendu du conseil ci-après).

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des conclusions du commissaire-enquêteur.



L'armée de l'air recrute dans plus de 50 métiers

Centre d'information et de recrutement des Forces Armées

Bureau Air de Pontoise - Maison des Armées

Rue du Premier Dragon - 95300 PONTOISE

Tél. : 01 34 20 85 00 - N° Azur : 0 810 715 715

Email : cirfa.pontoise@recrutement.air.defense.gouv.fr

<http://www.recrutement.air.defense.gouv.fr>

1°) Motion concernant le projet de modification de circulation aérienne pour l'approche de l'aérodrome de Paris Charles de Gaulle

Vu l'arrêté inter-préfectoral N° 10-137 du 3 février 2011

Vu le dossier d'enquête publique relatif à un projet de modification permanente de la circulation aérienne des procédures d'approche aux instruments de l'aérodrome de Paris-Charles de Gaulle DGAC – DNSA version 1.0

Vu le fascicule modificatif au projet version 1.0

Considérant la Charte du PNR du Vexin Français et les objectifs d'assurer la protection, le développement, l'aménagement et l'avenir du Vexin français et notamment l'article 8-4 de la charte « réduire les nuisances générées par les aérodromes »,

Considérant que la modification envisagée des trajectoires d'approche de l'aérodrome de Paris-Charles de Gaulle, impliquerait le survol du territoire du PNR du Vexin français et de ses habitants,

Considérant qu'un aménagement durable du territoire ne peut pas souffrir de modification du contexte de nuisances par transfert des nuisances d'un territoire à un autre territoire,

Considérant que la modification envisagée ne prend en compte que les bruits supérieurs à 65 db, et ne tient absolument pas compte des nuisances déjà existantes, entre 50 et 65 db, qui sont de loin les plus nombreuses.

Considérant que ces nuisances révélées par l'indicateur « émergence » sont déterminantes pour les territoires comme le Vexin français qui sont caractérisés par un très faible bruit de fond,

Considérant que la population de notre commune supporterait les nuisances cumulées des activités de l'aérodrome de Paris-Charles de Gaulle et celles déjà importantes de l'aérodrome de Pontoise/Cormeilles en Vexin,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

DONNE un avis défavorable au projet de modification des trajectoires d'approche de l'aérodrome de Paris-Charles de Gaulle,

DEMANDE qu'un autre projet, qui ne transfère pas les nuisances mais les réduise pour l'ensemble des populations, soit élaboré et soumis à enquête publique,

DEMANDE que dans le cadre du projet, les nuisances soient évaluées également avec l'indicateur « émergence »,

DEMANDE que la solution de descente directe à partir de 1800m ainsi que le passage de l'ILS de 3° à 4°, déjà en usage dans certains grands aéroports européens et français, soit étudiée sans délai avant prise de décision.

DEMANDE de préciser l'impact du relèvement des trajectoires et l'espace ainsi libéré, sur le trafic de l'aérodrome de Pontoise-Cormeilles en Vexin.

2°) Programme SIERC 2011

Vu le programme 2011 d'enfouissement des lignes télécom comprenant des travaux rue des Bruyères (entre la rue de Normandie et la rue du Pressoir) pour un montant de 36 843,29 € HT.

Considérant que la part communale représente 30 % du montant HT, soit 11 052,99 €, la différence étant financée par le SIERC (Syndicat Intercommunal Electricité et Réseaux Câblés du Vexin).

Considérant que lors des travaux d'aménagement des trottoirs réalisés en 2009, des fourreaux avaient été passés en attente.

Considérant que cette opération s'inscrit dans le programme d'enfouissement des lignes télécom commencé en 2008.

Monsieur le Maire propose le plan de financement suivant :

► Plan de Financement	
Participation communale 30 %	11 052,99 €
Subvention SIERC 70 %	<u>25 790,30 €</u>
Montant total des travaux HT	36 843,29 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

APPROUVE le programme d'enfouissement des lignes télécom 2011, rue des Bruyères (entre la rue de Normandie et la rue du Pressoir)

APPROUVE le plan de financement

DIT qu'un crédit suffisant sera inscrit au BP 2011 à l'article 6554.

3°) Indemnité de conseil allouée au Comptable du Trésor - Année 2010

Vu la demande en date du 8 novembre 2010, présentée par Monsieur Jean-Jacques LE GUYADER, Trésorier de l'Isle Adam présentant le décompte et le calcul de ses indemnités de conseil pour l'année 2010 qui s'élèvent à 314,22 € net (344,37 € brut).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

DECIDE d'accorder l'indemnité de conseil au Receveur de l'Isle Adam soit 314,22 € au titre de l'année 2010.

4°) Demande de Dotation d'Equipement pour les Territoires Ruraux (DETR) : réfection du bardage de l'Ecole

Considérant l'état de délabrement du bardage de l'Ecole et les problèmes d'isolation qui en découlent,

Vu la délibération du 26/03/2010 relative à la demande de DGE au titre de l'année 2010 pour la réfection du bardage de l'école des Bosquets,

Considérant que la DGE n'a pas été accordée pour l'année 2010,

Considérant que la commune d'Epiais-Rhus est éligible en 2011 à la DETR

Considérant la nécessité d'entreprendre des travaux sur le bardage de l'école en raison de sa dégradation,

Monsieur le Maire propose de présenter à nouveau un dossier de demande d'aide au titre de la Dotation d'Équipement pour les Territoires Ruraux pour la réfection du bardage de l'école.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

► Plan de financement

Montant total des travaux HT	59 000,00 € HT
Dotation de l'Etat DETR 45 %	<u>26 550,00 €</u>
Part communale	32 450,00 €
TVA	<u>11 564,00 €</u>
Coût total pour la commune	44 014,00 €
Coût total des travaux (TTC)	70 564,00 €

APPROUVE le projet de réfection du bardage de l'Ecole des Bosquets,

SOLLICITE la dotation de l'Etat au titre de la DETR 2011 au taux de 45 %

S'ENGAGE à financer la partie restante

AUTORISE le Maire à signer toute pièce se rapportant à ce projet,

DIT que les travaux ne seront engagés qu'après notification de la dotation

DIT qu'un crédit suffisant sera inscrit au Budget Primitif 2011.

5°) Demande de Dotation d'Équipement pour les Territoires Ruraux (DETR) : Rénovation de la cour de récréation de l'école

Vu l'état général de la cour de récréation, dont le revêtement date de 1994,

Vu la délibération du 26/03/2010 relative à la demande de DGE au titre de l'année 2010 pour la rénovation de la cour de l'école des Bosquets,

Considérant que la DGE n'a pas été accordée pour l'année 2010,

Considérant que la commune d'Epiais-Rhus est éligible en 2011 au concours financier de l'Etat et que les travaux envisagés entrent dans les critères d'éligibilité de la DETR,

Considérant que le taux de la dotation se situe entre 40 et 45 %, pour cette catégorie de travaux,

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le projet de rénovation de la cour de récréation de l'Ecole et propo-

se un plan de financement,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

► Plan de financement

Montant des travaux	58 000,00 € HT
Dotation de l'Etat (45%)	<u>26 100,00 €</u>
Part communale	31 900,00 €
TVA 19,6 %	<u>11 368,00 €</u>
Coût total pour la commune	43 268,00 €
Coût total des travaux (TTC)	69 368,00 €

APPROUVE le projet de rénovation de la cour de récréation de l'Ecole des Bosquets,

SOLLICITE la dotation de l'Etat au titre de la DETR au taux de 45 %

APPROUVE le plan de financement

S'ENGAGE à financer la partie restante

AUTORISE le Maire à signer toute pièce se rapportant à ce projet,

DIT que les travaux ne seront engagés qu'après notification de la dotation

DIT qu'un crédit suffisant sera inscrit au Budget Primitif 2011.

6°) Projet de Classement du 4^{ème} bâton de procession

Vu l'arrêté préfectoral n°11-005 en date du 14 janvier 2011 portant inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques des objets mobiliers conservés dans l'Eglise Notre Dame d'Epiais-Rhus.

Vu la demande formulée par la conservation départementale,

Considérant que le bâton de procession avec statuette de la Vierge à l'Enfant, en bois doré du XVIIIème siècle qui est conservé dans notre église, a été présenté en commission départementale des objets mobiliers en séance du 23 novembre 2010 et que cet objet est inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques.

Considérant qu'en raison de son intérêt artistique et historique, il a été proposé qu'il soit soumis à l'avis de la commission nationale des Monuments historiques pour une éventuelle mesure de classement

Sur le rapport présenté par Monsieur le Maire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

AUTORISE l'administration des Monuments historiques pour qu'il soit procédé au classement de cet objet appartenant à la commune si la commission nationale le juge utile.

Du côté de l'École



Inscription scolaire

Votre enfant est né en 2008, vous pouvez dès à présent l'inscrire pour la rentrée 2011/2012. Pour ce faire, il vous suffit de venir en Mairie muni de votre livret de famille, nous vous délivrerons un certificat d'inscription. Par la suite, il faudra prendre rendez-vous avec le Directeur de l'École et lui remettre ce certificat ainsi que le carnet de santé de l'enfant (pour vérification des vaccins).



A la suite de l'enquête sur la bibliothèque, nous informons nos lecteurs et futurs lecteurs du changement dans les horaires d'ouverture.

Ouverture uniquement les mercredis

- Le matin de 11h à 12h
- L'après midi de 16h30 à 18h30

Durant les vacances scolaires, la bibliothèque sera fermée.

Réservez dès maintenant votre soirée du 14 mai !

L'association « les Amis de l'École des Bosquets » organise une soirée Country le samedi 14 mai au Salon du foyer rural !

Venez déguster le menu du Far-West et laissez-vous emporter par l'ambiance Country et la bonne humeur des Cowboys de l'AEB !

Garez votre cheval en double file et venez nombreux profiter de cette dernière soirée de l'année dans une ambiance décontractée et chaleureuse !

Dress code (facultatif mais si sympa !): Un jean avec au choix : chemise à carreau, boots ou santiags, chapeaux, bandanas noués autour du coup et démarche western !



Les échos de l'interco et des environs...

Du 14 avril au 26 juin - Exposition Raoul et Jean Dufy au musée Marmottan Monet à Paris 16ème. Jean Dufy a séjourné à Epiais-Rhus rue des Bruyères au début du 20ème siècle.

7 mai - 16ème Marché aux fleurs de Grisy-les-Plâtres

8 mai - 13ème brocante d'Haravilliers au lieu-dit "Le Christ" sur le parking de l'école et tout au long de la rue de la Mairie de 6h00 à 18h00, Visiteurs et Parking gratuits

> Animation enfants (structure gonflable, stand maquillage...) Restauration et boissons chaud-froid toute la journée Les Lutins du Vexin - brocante- BP 90003 - 95640 Marines. Tél.0130399299 - 0678407268 - 72955848 - email roxalka@wanadoo.fr

Planning fête communale :

28 avril : Réunion de préparation de la fête à 20h30 au foyer rural

30 mai : derniers préparatifs à la fête du village à 20h30 au foyer rural

11, 12 et 13 juin 2011 : Fête du village

Exposition de peintures, brocante, autres animations et manifestations

Les Foyers Ruraux, les villages qui bougent !

Le Foyer Rural compte encore une fois sur tous les bénévoles du village pour que la fête communale soit, selon la tradition, un réel succès. Pour ce faire, deux réunions de préparation et d'organisation sont prévues au Foyer Rural à 20h30 les 28 avril et 30 mai. Pour mémoire, la fête du village se tiendra les 11, 12 et 13 juin 2011 avec non seulement sa brocante, mais également sa célèbre exposition de peintures au coeur de l'église, son exposition d'aéromodélisme au coeur du Foyer Rural et bien évidemment les diverses animations pour lesquelles nous réservons la surprise.



La Fédération Départementale des Foyers Ruraux du Val d'Oise propose des randonnées pédestres : départ à 14h00 très précises, chaque circuit (durée: mardi = 2 à 3h00, samedi = 3h30 à 4h) emprunte des sentiers de "pays". Animateurs: Henri Blanc (01.34.66.64.78), Françoise Degand (03.44.49.87.22), Grand Jacques (01.39.97.47.57). En cas de vigilance orange annoncée par Météo France, la randonnée est annulée. Vous trouverez, ci-après, le calendrier avril et mai:

- samedi 30 avril: Le Perchay (95) - Eglise
- mardi 3 mai: Arronville (95) - Eglise
- samedi 7 mai: Amenucourt (95) - Hameau du Mauve- rand
- mardi 10 mai: Amblainville (60) - Eglise
- samedi 14 mai: Neaufles St Martin (27) - Stade
- mardi 17 mai: Senots (60) - Départ du hameau de Blé- quencourt
- samedi 21 mai: Moulin de Fourges (27) circuit différent du 23/04
- mardi 24 mai: Montagny-en-Vexin (60) Eglise
- samedi 28 mai: Giverny (27) - Mairie
- mardi 31 mai: Vienne-en-Arthies (95) - Parking de la Mairie

NB: Il reste quelques places au cours d'initiation au théâtre pour adultes tous les lundis de 19h00 à 21h00 au Foyer Rural, reprise des cours après les vacances scolaires le lundi 2 mai ; les cours de théâtre pour enfants restent inchangés (tous les jeudis de 17h15 à 19h45 de 7 à 14 ans).

Formations PNR

Maladies et lutte raisonnée : la gestion du ver- ger - Mercredi 18 mai de 14h à 17h30

La biodiversité au jardin - Samedi 28 mai de 9h30 à 12h30

Inscription pour ces formations au 0810 16 40 45

